



## Techniques de réinsertion en milieu naturel de jeunes Grands-Ducs nés et élevés en centre de soins : Expérience du centre de soins de Clermont-Ferrand.

YVAN MARTIN

### Introduction

Le suivi 2009/2010 du Grand-Duc d'Europe dans le département du Puy de Dôme aura permis, grâce à l'intervention d'un bénévole de la LPO Auvergne (Thibault Brugerolle), de sauver une couvée de Grands-Ducs dont la femelle fut dérangée sur son aire alors qu'elle couvait trois œufs à la fin du mois de mars.

Cette note revient donc sur cette anecdote qui aura demandé beaucoup d'énergie de la part des membres du centre de soins et mobilisé le « réseau national Grand-duc », soucieux d'apporter des solutions techniques pour que ces jeunes Grands-Ducs, nés en couveuse, retrouvent la liberté et pour favoriser leur retour à la vie sauvage !

### Présentation et situation du site

Situé à environ 400 mètres d'altitude en zone périurbaine proche de Clermont-Ferrand le site où a été trouvée l'aire est occupé depuis 2003 par un couple de Grand-Duc. Le couple de Grands-Ducs avait établi son aire dans une ancienne carrière d'extraction de roches volcaniques (Basalte, Pépérite de Limagne) qui se trouve sur le territoire d'une réserve naturelle volontaire créée en 1985. D'une superficie de 13 hectares, cette zone protégée est le refuge d'une flore « classique » des pelouses xérothermiques du Pays des Buttes, exceptionnelle pour la région car d'affinité méditerranéenne. Sa gestion est confiée au Conservatoire des Espaces et Paysage d'Auvergne (CEPA) et à l'Office National des Forêts.

Les Grands-Ducs y ont choisi une des deux carrières présentes sur le site pour installer leur aire de reproduction. Exposée plein sud, cette petite carrière offrait jusqu'à cette année une relative tranquillité (buissons denses obstruant l'accès) au couple pour élever depuis 2003 ses couvées successives, et ce malgré la présence d'un sentier de randonnée très fréquenté passant à quelques mètres au dessus de l'aire. A notre connaissance, la femelle a toujours utilisé la même aire, située à environ 2 mètres du sol sur un replat rocheux, facile d'accès et ne disposant d'aucune protection.

### Conditions du dérangement

Alors que le site, comme le pensait T. Brugerolle qui suivait le couple, « semblait impénétrable », celui-ci eut la mauvaise surprise lors d'une visite de contrôle de découvrir dans la carrière où couvait la femelle

2 étudiants en géologie. Après les avoir prié de quitter rapidement les lieux en leur expliquant les raisons de son intervention, les deux étudiants confirmèrent qu'ils avaient effectivement dérangé un oiseau par ignorance et sans mauvaises intentions de leur part. Un contrôle rapide à distance de l'aire permis de constater que la femelle ne couvait plus, laissant 3 œufs sans protection. Après leur abandon, les œufs restèrent une nuit sans être couvés puis récupérés au petit matin pour être placés dans une couveuse au centre de soins de Clermont-Ferrand. Notons que sans le suivi assidu de ce bénévole nous n'aurions jamais connu les sources de ce dérangement et cette couvée aurait été définitivement perdue ! Environ dix jours plus tard (un peu à la surprise générale) les 3 œufs éclosent. L'élevage de jeunes Grands-Ducs nés en captivité est à ce moment là une première pour les membres du centre de soins qui, jours après jours, permettront à leurs jeunes protégés de franchir avec succès les différentes étapes de leur développement.

### Contribution des membres du réseau Grand-Duc

C'est environ quatre à cinq semaines après l'éclosion que le centre de soins a commencé à se préoccuper des techniques employées pour la remise en liberté des jeunes Grands-Ducs. L'idée de prendre contact avec le groupe national Grand-Duc pour avoir des solutions et des retours d'expériences est entérinée. Un mail est alors envoyé au réseau auquel les membres vont répondre très rapidement, soucieux de faire partager leurs expériences personnelles. Qu'ils soient ici très chaleureusement remerciés pour leurs contributions respectives ! Ce qui suit est un résumé des différentes techniques de remise en liberté évoquées dans les différents mails ou conversations téléphoniques avec les membres du groupe.

Avant tout il faut bien avoir à l'esprit (ceci a été récurrent dans tous les messages) que les jeunes Grands-Ducs sont des oiseaux qui s'imprègnent (vraisemblablement plus que les autres) très vite à l'homme et qu'il faut éviter le plus possible que les oiseaux assimilent la présence humaine à l'apport de nourriture. Ensuite, dans le cas d'un seul jeune né en couveuse il faut absolument lui fournir la vision de ses congénères puisqu'il n'a jamais vu ses parents. Dans le cas d'une fratrie, la prise de conscience d'appartenance à une espèce se fait seule puisque les jeunes évoluent ensemble.

✓ Elevage au « Taquet »

Cette technique évoquée entre autre par P. Vanardois (directeur du centre sauvegarde G.O.N) consiste à placer les jeunes quand ils commencent à voler dans une volière de 5 m par 5m dont le lieu d'implantation sera choisi pour sa quiétude. On commence par nourrir les jeunes discrètement sans se faire voir en fin d'après midi. Puis au bout de quelques jours, ouvrir la porte et placer la nourriture sur une plate forme en hauteur, hors de portée des prédateurs, et avant la nuit pour que les corvidés ne volent pas les proies destinées aux jeunes Grands-Ducs. Au bout de quelques semaines les jeunes oiseaux acquièrent suffisamment d'expérience et se désintéressent petit à petit de la nourriture apportée. P. Vanardois précise qu'il n'a pas testé cette méthode sur des jeunes Grands-Ducs mais par contre cette technique a été éprouvée avec succès sur des centaines de jeunes nocturnes. Les cas de reprises quelques années plus tard d'oiseaux bagués par ses soins attestent de la réussite de cette technique.

Autre technique, celle évoquée et testée par JM Cugnasse (responsable ONCFS sur le grand Sud-Ouest) consiste à placer les jeunes à partir du moment où ils sont capables de se nourrir seuls dans un site rocheux, sur une plate forme rocheuse, hors de portée des prédateurs. In situ les oiseaux seront nourris par l'intermédiaire d'un tuyau PVC de diamètre suffisant pour que les proies s'écoulent facilement jusqu'à l'aire. Outre le fait que cette astucieuse méthode soit peu coûteuse et qu'elle fonctionne très bien, elle a le mérite de faire prendre conscience aux jeunes Grands-Ducs de leur biotope tout en étant nourris artificiellement sans aucun contact avec l'homme.

✓ Réinsertion des jeunes Grands-ducs dans des couvées sauvages.

C'est la technique qui a été le plus citée dans les mails et c'est certainement la plus utilisée dans le cas de jeunes Grands-Ducs orphelins. Le taux de réussite est de l'ordre de 100 % comme le dit V. Penteriani lorsque les jeunes Grands-Ducs à réinsérer ne sont pas trop âgés. L'idéal serait qu'ils n'aient pas plus 3 semaines mais V. Penteriani qui a beaucoup d'expérience en la matière, notamment en Espagne, signale que les résultats sont encore très bons avec des oiseaux plus âgés.

La mise en œuvre de cette méthode demande cependant de respecter quelques règles qui ont été prodiguées dans les différents mails. Tout d'abord, il faut disposer de couvées sauvages comportant des jeunes dont l'âge est à peu près équivalent à celui des jeunes à réinsérer. Ensuite, il faut essayer d'avoir une bonne connaissance du biotope dans lequel vit le couple d'adoption afin de s'assurer que la nourriture sera assez abondante pour nourrir un ou deux jeunes de plus dans la couvée. Il est donc nécessaire de privilégier les sites de basse altitude où le lapin de garenne est présent ou alors les sites proches de décharges comme le souligne V. Penteriani. Pour avoir une idée de l'abondance de nourriture M. Pirrote suggère quant à lui d'essayer de contrôler

régulièrement en amont de la réinsertion le garde-manger du couple. Si celui est rarement vide cela tant à témoigner de la qualité du milieu et la bonne activité du mâle pour la capture des proies.

Le nombre d'oiseaux à placer par couvée doit être en corrélation avec la richesse du biotope ! Il est parfois souhaitable de mettre les jeunes dans plusieurs couvées sauvages distinctes. Cependant, V. Penteriani relate qu'un couple élevant 4 jeunes a réussi à adopter de manière spontanée 3 jeunes de plus sans aucun problème. Portant le nombre à 7 jeunes "bubos" élevés sans trop de difficultés apparentes pour les adultes.

Cependant, JM Cugnasse émet quelques réserves sur cette technique. Pas sur la réussite qui n'est plus à prouver mais sur le fait que l'on ne maîtrise pas du tout l'impacte que ce surcroît d'activité a pour le couple « adoptif » dans les mois qui suivent notamment, au cours de l'hiver qui suit. En clair, si un couple de Grand-Duc élève 1 ou 2 jeunes c'est qu'il y a des raisons et le fait de mettre un jeune de plus dans une couvée n'est pas anodin. On peut imaginer que cela peut avoir dans certains cas des répercussions négatives sur la survie de certains adultes.

✓ Réinsertion les jeunes Grands-Ducs sur leur lieu de naissance.

Cette méthode a été évoquée par JM. Cugnasse qui l'a mise en œuvre avec réussite de nombreuses fois. Celui-ci suggère de remettre les jeunes nés en couveuse sur l'aire utilisée par leur mère dès qu'ils se manifestent par des chuintements, condition incontournable pour que les parents les repèrent et viennent les nourrir spontanément. Au préalable, il faut s'assurer que le couple est bien présent sur le site et que la femelle ne soit pas à nouveau en train de couvrir sur l'aire déjà utilisée ou sur une autre. Ensuite, lors du placement des jeunes ceux-ci devront avoir été nourris au plus tard le matin du lâcher pour que la nuit suivante ils se manifestent et soit repérés par les parents. Il faudra les peser avant leur remise en liberté et venir (au cas où la femelle ne serait pas observée en leur compagnie) les peser les jours qui suivent pour vérifier qu'ils ne perdent pas de poids et que les parents les nourrissent bien.

✓ Remettre en liberté les jeunes Grands-Ducs au bout de 15 semaines.

Cette méthode quant à elle a été très peu évoquée ou alors avec beaucoup de réserves sur la survie des jeunes Grands-Ducs relâchés sans aucune expérience dans un milieu qu'ils ne connaissent pas. Néanmoins, D. Botéac qui a eu l'occasion de la mettre en pratique l'évoque assez positivement. Cette remise en liberté doit avoir lieu lorsque les jeunes sont bien volants c'est-à-dire quand ils ont entre 14 et 16 semaines et ayant été bien nourris la semaine précédent le grand départ. D. Botéac signale au moins deux cas de reprise. Un individu repris au bout de deux mois et un autre au bout de 3 ans. A la question faut-il dans le cas d'une fratrie relâcher les oiseaux ensemble ou séparément ?

A. Aebischer apporte sa contribution en signalant que lors de son étude en Valais Suisse sur l'émancipation des jeunes Grands-Ducs, dans aucun cas les jeunes équipés d'émetteurs ont quitté ensemble leurs parents. A chaque fois il a assisté à un échelonnement des départs. Il n'est donc peut être pas indispensable de remettre en liberté tous les jeunes Grands-Ducs au même endroit.

### Epilogue

Dans notre cas, suite aux propositions du « groupe national » nous avons envisagé plusieurs solutions. Notamment celle consistant à mettre les jeunes dans des couvées sauvages. Mais, ne disposant pas de couvées comportant des juvéniles d'âge équivalent, nous avons ensuite envisagé de remettre les jeunes sur leur lieu de naissance. Lors de la vérification de la présence du couple sur le site de nidification nous nous sommes rendus compte qu'ils étaient cantonnés à au moins 1 km de là. Nous avons donc abandonné cette option. Par la suite, le temps passant, le choix a été dicté par la solution qui restait la plus facile à mettre en œuvre pour le centre de soins. Les jeunes Grands-Ducs ont donc été remis en liberté (après avoir été bagués) à l'âge de

15 semaines. Deux l'on été sur leur site de naissance et le dernier sur un site où un couple était présent mais ne s'était pas reproduit. A ce jour et depuis leur retour à la vie sauvage nous n'avons plus aucune nouvelle de ces 3 Grands-Ducs...

Dans l'avenir, si cette situation se reproduit, le centre de soins disposera tout de même d'une mine d'informations et pourra, le cas échéant, beaucoup plus anticiper.

Nos remerciements vont à tous ceux qui nous ont aidé, qu'ils soient du réseau national ou du centre de soins de la LPO Auvergne.

Remerciements à T. Brugerolle et JP. Dulphy pour la relecture de cette note.

✉ Yvan MARTIN  
17 route de Clermont  
Tourtoulé  
63350 Volvic

